

MONTANT DEMANDÉ (maximum CHF. 5'000.-)

MONTANT TOTAL DU PROJET CHF.

SUBVENTION DEMANDÉE CHF.

A noter que pour chaque subvention accordée au-delà de CHF 1'000.-, au moins 10% de la somme sera une garantie de déficit. Le versement de la garantie de déficit est décidé par la Municipalité sur présentation des comptes définitifs du projet concerné.

COORDONNÉES BANCAIRES et/ou POSTALES DU DEMANDEUR

CCP No.

BANQUE / No. COMPTE / IBAN

DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

BUDGET DÉTAILLÉ DU PROJET

PLAN DE FINANCEMENT AVEC LA LISTE DES AUTRES INSTITUTIONS ET MONTANTS SOLLICITÉS

BULLETIN DE VERSEMENT LIBELLÉ AU NOM DE L'ORGANISATION OU DE L'ORGANISATEUR

AUTRES

ADRESSE D'ENVOI DU DOSSIER OU DEMANDE D'INFORMATIONS

Office des affaires culturelles et manifestations
Route de la Croix-Blanche 25
1066 Epalinges
Tél. 021 785 61 79
culture@epalinges.ch